



## Pour une pragmatique du signe linguistique

Jean Fiset

Université du Québec à Montréal<sup>1</sup>

*La langue ne se constitue comme telle qu'en intégrant quelque chose  
qui est radicalement hors langage.*

– D.-R. Dufour

### Le référent, c'est l'exclu !

Le référent, c'est l'exclu du signe linguistique. Ou, pour le dire autrement : la théorie linguistique s'est construite sur l'exclusion du référent : et de fait, à partir du moment où l'on prendrait en considération le référent, se perdrait la relation d'interdépendance entre le SA et le SÉ, soit l'autonomie de cette cellule qu'est la fonction sémiotique ; le signe serait de nouveau enchaîné à quelque chose qui est hors langage. Le signe risquerait de se perdre et l'on reprendrait le débat du *Cratyle*. Umberto Eco (1976 : 85) écrivait que la possibilité même du mensonge vient démontrer que la sémiotique n'a pas à prendre en compte le référent. Tout semble dit.

---

1. Ce texte est largement inspiré de « Les positions des signes, les pôles de la communication et les voix de la signification », le chapitre six de Fiset (1996).

Et pourtant les choses ne sont pas aussi simples. On parlera d'un exclu ou, plus finement, d'une nécessaire absence. Lorsque l'on se situe dans le domaine des signes, l'absence est impossible à signifier; pour signaler une absence, on doit nommer la chose absente ; et, en la nommant, on la consigne à une présence symbolique. Puis la présence symbolique, à son tour, rend superflue la présence réelle, puisqu'elle en remplit la fonction : on se souvient tous de « la rose, l'absente de ce bouquet... » (Mallarmé).

Tout le débat sur le référent en linguistique repose sur cette ambiguïté qui tourne autour de l'impossibilité de rejeter dans l'absence totale ce que l'on désigne symboliquement et de la non-nécessité d'une présence réelle face à la présence symbolique. On se souvient aussi tous du triangle d'Ogden et Richards, fameux pour sa contradiction interne ; c'est précisément là que réside la difficulté : référent et symbole sont en concurrence : il n'y a pas de place pour les deux termes...

J'avais commencé en suggérant que le référent c'est l'exclu. Je puis maintenant nuancer : « exclusion » signifie : « maintien dans une position ambiguë de présence – absence ».

## Le signe comme lieu d'échange

Je voudrais reprendre cette vieille définition binaire du signe linguistique en tentant de l'articuler à cet exclu, cet absent / présent qu'est le référent. En somme de penser le signe dans la perspective pragmatique de l'échange.

Ce qui suppose que je m'éloigne du domaine linguistique au sens strict. On reconnaîtra que lorsque nous exportons ce modèle du signe dans un domaine autre que celui de la langue proprement dite, suivant le projet « sémiologique » tel qu'il avait été envisagé par Saussure lui-même, les deux termes constitutifs, le SA et le SÉ perdent leur appartenance à leurs domaines spécifiques que sont le plan phonique et le plan sémantique. Hjelmslev l'avait bien vu lorsqu'il affirmait que les deux termes expression et contenu avaient été choisis simplement pour leur commo-

dité mais que, dans les faits, ces dénominations restent arbitraires et que les deux dénominations de fonctifs sont parfaitement interchangeables.<sup>2</sup>

J'imagine que, dans ces conditions où SA et SÉ seraient parfaitement interchangeables, ces deux constituants se mirent l'un dans l'autre, échangeant mutuellement leurs positions, l'un évoquant l'autre et vice-versa, et cela indéfiniment. Un peu à la façon des deux interlocuteurs « Je » et « Tu » qui échangent simplement des tours de parole.

Or qu'arrive-t-il avec « Je » et « Tu » : ils sont co-présents l'un à l'autre – et même interdépendants à la façon du SA et du SÉ. Ils se confèrent mutuellement une existence. Mais leur relation n'est possible qu'à la condition qu'ils s'inscrivent l'un par rapport à l'autre, dans la présence d'une totale positivité c'est-à-dire qu'ils aient préalablement chassé l'absence, la négativité hors de leur territoire et de leur relation. Cette négativité, cette absence, c'est précisément ce que, dans un article bien connu, Benveniste (1946) désignant le « Il », nommait la « non- personne ».

Et c'est aussi exactement ce qui arrive dans le Cours de linguistique générale: lorsque Saussure construit le signe sur la base de deux entités pleinement positives, la négativité, la différence est chassée hors de ce lieu, renvoyée dans le paradigme, lieu, par excellence, du virtuel.

On reconnaîtra donc la situation paradoxale que voici : « Je » et « Tu » n'ont d'existence, l'un par rapport à l'autre, qu'à la condition que l'absence ait été chassée hors de leur relation. Mais simultanément, c'est la présence symbolique de cet absent qui confère une signification à leur relation.

Par exemple, « Je » et « Tu » parlent de « Il » ou de « Elle », se prêtant disons à quelque médisance ; pour que leur échange soit possible, il faut que « Il » ou « Elle », l'objet de leurs racontars, soit absent mais « Il/Elle » doit aussi être présent symboliquement dans leur conversation, servant de prétexte, de décor, de toile de fond, de sujet de conversation, de point de ralliement, de lieu de consensus, de pomme de discorde, etc... la série de termes utiles pour désigner le troisième est très

---

2. « Les termes mêmes de plan de l'expression et de plan du contenu et, d'une façon plus générale, d'expression et de contenu ont été choisis d'après l'usage courant et sont tout à fait arbitraires. De par leur définition fonctionnelle, il est impossible de soutenir qu'il soit légitime d'appeler l'une de ces grandeurs expression et l'autre contenu et non l'inverse. Elles ne sont définies que comme solidaires l'une de l'autre et ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être plus précisément. » (Hjelmslev 1943 : 49).

variée... Et il est remarquable que toutes ces expressions, désignant le troisième, décrivent en réalité la relation entre les deux interlocuteurs, les « Je » et « Tu ».

Bref, c'est le troisième, l'absent qui confère une existence symbolique à leur relation. En dehors de la présence symbolique de ce « Il » troisième, « Je » et « Tu » seraient condamnés à se redonner à l'infini un même tour de parole, à répéter les mêmes phrases sans aucun gain, aucune croissance. Comme dans une mauvaise pièce de théâtre où rien d'autre ne se passe que du bavardage, où absolument rien d'autre ne survient que la présence de deux figures. La télévision nous en donne trop fréquemment l'exemple.

Il n'y a aucune raison d'imaginer que la situation ne pourrait pas être la même en ce qui concerne le signe linguistique. D'autant plus que la triade des pronoms « Je - Tu - Il » représente certainement un fondement du langage tout aussi essentiel que le signe que construit la théorie.

### Le « troisième » comme fondement du symbolique

Danny-Robert Dufour (1990 : 59), à qui j'emprunte cette problématique des pronoms le formule de façon on ne peut plus claire : « [...] pour être un, il faut être deux, mais quand on est deux, on est tout de suite trois [...] ». Le troisième, c'est le « Il » c'est le présent – absent, c'est l'étrangeté, l'altérité ; puis c'est aussi le fondement du symbolique. Le symbolique repose sur l'ambiguïté de la présence – absence.

Je crois que ce dont il est question ici, c'est de la concurrence entre des modèles de formalisation logique ; je pourrais formuler ceci par une question : un modèle binaire (comme SA - SÉ ou « Je - Tu ») est-il suffisant pour rendre compte de la formation du symbolique ? Je crois que de la même façon que le couple « Je - Tu » ne peut accéder à une existence symbolique qu'en se situant par rapport au « Il », le présent – absent, le signe ne peut lui aussi accéder au symbolique qu'en regard d'un troisième terme qui porte cette même ambiguïté de la présence – absence.

Dany-Robert Dufour donne cet exemple de la relation amoureuse qui resterait non représentable en dehors du fameux triangle amoureux. Plus précisément, le triangle amoureux permet de jouer des relations entre paires. C'est d'ailleurs là une situation que l'on rencontre régulière-

ment dans la vie courante où des relations entre paires (binaires) viennent se substituer à des relations multilatérales... C'est-à-dire qu'il y a toujours une troisième personne qui risque d'être l'objet d'une exclusion. Une expression populaire saisit cette situation d'une façon à la fois juste et colorée : « jouer à la chaise musicale ! ». Ce glissement constant entre des relations binaire et ternaire est purement et simplement logique avant d'être psychologique. C'est que le ternaire contient toujours une certaine part d'incertitude alors qu'à l'inverse, la formalisation binaire présente toujours une certitude quelque peu factice.

Autre exemple : toute la logique du don est fondée sur cette relation : A donne C à B. L'objet du don, le C, c'est ce qui est étranger aux partenaires de l'échange, à leur relation et qui, simultanément, confère une signification à leur relation. D'ailleurs, pour quelle raison autre donnerait-on un cadeau, que de marquer ou signifier, d'une façon particulière, une relation ? En somme, le cadeau, l'objet du don agit comme l'interprétant peircéen, la troisième composante du signe qui vient conforter la relation entre les deux premiers termes et puis conduire l'ensemble dans un ailleurs suivant un mouvement de croissance... C'était d'ailleurs là précisément la signification que donna naguère Marcel Mauss (1923) à la logique de l'échange et du don : le don, étant un facteur de communication et d'échange entre les membres de la société vient conférer un surcroît de cohésion à cette dernière, c'est-à-dire, je pense, une existence symbolique.

Il n'y a plus maintenant qu'à imaginer que SA et SÉ comme les partenaires d'une relation d'échange ou, comme on l'a suggéré plus haut, de la passation d'une fonction mutuelle de désignation ou encore d'une passation d'un « droit partagé de parole » ; et alors le « Il », l'objet du don ou encore le référent constituent le troisième, le présent-absent, le support du symbolique... Et si le texte littéraire travaillait essentiellement à faire surgir ce troisième absent – présent, puis à le déplacer...

Je me référerai ici à un exemple simple qui n'est pas strictement littéraire mais qui pourtant pourrait constituer un modèle assez convaincant d'un des enjeux de la problématique du signe dans le texte de fiction.

On connaît tous ce conte de Hans Christian Andersen intitulé « L'habit neuf de l'empereur » où deux filous ont réussi à imposer à une cour et à l'empereur lui-même une supercherie suivant laquelle un habit tissé de fil d'or, demeurerait invisible à tous ceux qui ne posséderaient pas les qualités morales exigées par le niveau et la dignité de leur fonc-

tion. L'empereur ayant commandé un tel habit se trouve, en quelque sorte, à avoir renoncé à sa gérance du symbolique pour l'avoir abandonnée entre les mains des deux filous. Et l'on connaît la suite. Aucun des ministres ne voit le costume neuf ; l'empereur lui-même, allant s'enquérir de l'avancement des travaux des deux couturiers, ne voit pas plus le costume. Mais chacun, craignant de perdre sa notoriété, affirmera avoir trouvé l'habit très beau. Puis la fin : à l'occasion d'une procession, un enfant crie, devant tout le peuple réuni, que le roi est nu. La gérance du symbolique que le roi avait abandonnée aux deux filous est prise en charge par l'enfant qui est effectivement le seul à pouvoir dire qu'un empereur nu devant la foule de ses sujets, cela ne se fait pas !

Ce conte est particulièrement intéressant en ce qu'il met précisément en scène cette question de la présence – absence du troisième, que ce soit le référent, le don ou encore le « Il », la non-personne.

L'habit invisible c'est évidemment le troisième. L'habit est absent puisqu'il n'existe pas ; mais l'habit est présent symboliquement pour deux raisons qui s'enchaînent : d'abord parce que l'on croit à sa présence ; puis que cette croyance c'est précisément ce qui vient assurer une cohésion entre les divers personnages qui, dans leurs interrelations constituent des « Je » et des « Tu ». Et si cette croyance est feinte, le non-dit, l'implicite partagé entre les personnages est encore plus fort. L'essentiel tient en ceci : en dehors de la croyance à l'existence de ce troisième, point d'histoire !

Mais l'habit invisible, à la fois inexistant et nécessairement présent symboliquement c'est aussi le référent. Cette situation nous fournit une occasion superbe pour réfléchir sur cette question du référent.

### La place et la fonction du référent

Alors quelle est la nature du référent ? Je reprends les questions posées par l'organisateur du colloque concernant le référent en cherchant à les appliquer à l'habit invisible : est-ce un individu ou une classe (en somme, un « *designatum* » ou un « *denotatum* » ?) Est-il « réel » ou fictif ? [dans le texte de présentation de la problématique de ce colloque, le mot réel est mis entre guillemets, ce qui indique bien la gêne que l'on rencontre, à employer ce mot, à se confronter au réel quand on est dans

l'ordre du symbolique !] L'habit est-il sensible ou intelligible ? Est-il interne ou externe au signe ? J'aimerais ajouter, car le signe a une durée et une causalité interne : le référent est-il antérieur ou postérieur au signe ? détermine-t-il le signe ou est-il déterminé par ce dernier ?

Aussi longtemps que ces questions seront posées à l'intérieur d'un paradigme simplement référentiel, c'est-à-dire sans que ne soit posée la question du mode d'existence logique de ce troisième terme, je crois que ces questions resteront sans réponse ; et ce, pour la raison bien simple que le postulat d'un simple référent existant (ou préexistant) de façon positive dans sa relation au signe est trop simple pour satisfaire au questionnement ici amorcé. C'est d'ailleurs là la question centrale que pose, sans d'ailleurs la résoudre, la proposition d'Ogden et Richards inscrite dans le célèbre triangle. Et, de la même façon, la proposition d'un « parcours référentiel » me paraît une contradiction dans les termes, le mot référence désignant, plutôt qu'un parcours, un arrêt ou encore – et j'y reviendrai en conclusion – peut-être simplement un regard jeté vers l'arrière. La notion de « référence » est trop simple pour porter et jouer l'ambiguïté de la présence – absence, de la même façon qu'une flûte, fût-elle traversière, n'arrivera jamais à se substituer à un grand orgue.

Par contre, poser ces mêmes questions dans une perspective inférentielle permet, me semble-t-il, d'ouvrir des avenues. L'inférence peut être définie, assez simplement, comme un mouvement de l'esprit ; loin d'être un élément à la fois statique et singulier comme l'était la notion de référent, la notion d'inférence suppose une pluralité de mouvements ; ces caractères dynamique et pluriel de l'inférence introduisent une souplesse qui permettra de rendre compte de l'ambiguïté de la présence / absence fondant le symbolique.

Je reprends donc les questions : l'habit invisible de l'empereur est-il « réel » ou fictif ? (le mot réel est toujours entre guillemets) sensible ou intelligible ? interne ou externe au signe ? antérieur ou postérieur au signe ? déterminant le signe ou déterminé par ce dernier ?

Les réponses varieront selon que l'on se place dans la perspective de l'empereur lui-même, des courtisans, de l'enfant du conte ou encore de l'enfant réel auquel on raconterait cette histoire.

Je ne procéderai pas à une analyse exhaustive me contentant de suggérer que les courtisans et l'empereur lui-même découvrent que l'habit est fictif mais ils sont piégés : il font donc comme s'il était réel [ici je ne mets pas de guillemets]... Ils savent qu'il est intelligible mais ils font

comme s'il était sensible... et ce, pour camoufler leur propre insensibilité à la fois physique et morale... Ils savent qu'il est postérieur au signe mais ils font comme s'il était antérieur... Bref, il découvrent que l'habit est absent, mais ils font comme s'il était présent ; en d'autres mots, ils se confrontent douloureusement au symbolique.

L'histoire n'est possible c'est-à-dire qu'elle n'accède à une signification qu'à une condition : c'est que le sens soit construit non pas comme simple renvoi à un référent, mais comme une pluralité de mouvements inférentiels renvoyant à autant de présences – absences... De façon encore plus précise, cette histoire se situe dans un entre-deux : au départ, deux filous, affirmant frauduleusement la présence de l'habit, amorcent l'évocation alors qu'à la toute fin l'enfant, affirmant l'absence du vêtement, vient y mettre un terme. Comme quoi l'évocation, en somme la fiction proprement dite, repose sur une fraude. C'est toujours le cas : par définition, la fiction est une fraude; et le positiviste se suffit de cette sanction. Mais pour nous qui sommes tout de même un peu plus nuancés, nous ne savons pas par rapport à quoi cette fraude pourrait être jugée. C'est cette incertitude qui nous fait passer de la notion de fraude à celle de présence – absence ; puis l'ambiguïté de cette relation de présence – absence nous conduit au symbolique.

Le symbolique comme on le sait tous, ce n'est pas une fraude, c'est un lieu de virtualités, c'est une incertitude prometteuse d'avenirs... Seule la définition du signe qui se fondera sur ce caractère d'incertitude remplira adéquatement sa fonction.

## Le signe et les apprentissages qu'on y fait

Cette histoire met en scène un jeune enfant qui par sa prise de parole, fait son entrée dans la société, dans le monde du symbolique. Puis, à un autre niveau, ce conte permet à un autre enfant, narrataire, de faire ce même apprentissage des signes, puis du symbolique. Je m'intéresserai plus particulièrement à cet enfant narrataire.

Quels sont les apprentissages qu'il y fait: d'abord, il découvre le monde, il apprend à la fois l'existence de choses, de personnes (on l'imagine demander « qu'est-ce qu'un empereur ? ») et il apprend aussi

des mots ; en somme, il fait simultanément l'apprentissage d'une encyclopédie et d'un dictionnaire.

Puis, second apprentissage, il arrivera à comprendre le jeu de rôles qui se construit entre les divers personnages ; l'enfant du conte exercera certainement une fascination particulière sur lui : il sera tenté de s'identifier à lui, mais il s'en distanciera nécessairement puisqu'il n'y a pas d'empereur dans son univers d'enfant narrataire du XX<sup>e</sup> siècle. Bref, sa relation à l'enfant du conte sera celle, encore ici ambiguë, d'une identification / différenciation. L'enfant du conte sera, auprès de lui à la fois présent et absent, bref il représentera une valeur symbolique.

Enfin, et c'est le point d'aboutissement, l'enfant narrataire découvrira la forme même du conte comme instance symbolique. On peut facilement imaginer qu'après s'être familiarisé avec cette histoire, il entreprenne d'aller la raconter à ses petits amis... Bref, il aura compris que cette histoire qu'il raconte, c'est précisément « une histoire », ce n'est ni vrai ni faux, c'est utile, c'est mobile, c'est transportable auprès de ses petits amis, que, selon son bon vouloir, c'est présent ou absent. Cette compréhension des formes symboliques c'est d'ailleurs ce qui nous conduit à les porter nous-mêmes. Peut-être ai-je accéléré indûment les choses en ce qui concerne cet enfant narrataire, car apprendre ainsi à porter le symbolique, c'est probablement l'œuvre de toute une vie...

Dans tous les cas, les apprentissages que fait l'enfant consistent à reconnaître l'incertitude, l'ambiguïté de la présence – absence. Donc, en somme, il découvre des signes et comprend que ces signes, en raison même de leur incertitude, conduisent au symbolique.

## Pour une pragmatique du signe

J'ai construit cette brève réflexion sur la base d'une similarité entre la définition saussurienne du signe et la relation d'interdépendance entre les pronoms « Je » et « Tu ». Puis je suis remonté de la nécessaire complémentarité du troisième, de la non-personne, le « Il », dont l'action rétrospective sur la relation « Je – Tu » représente les conditions de l'accès au symbolique pour revenir au signe linguistique et reconnaître une position nécessaire, complexe qui est aussi une place fine et souple pour un

troisième constituant que – par mauvaise habitude je crois – on continue toujours de nommer le référent.

Une mauvaise habitude parce que le terme « référent » appartient, pour reprendre l'énoncé de départ de notre colloque, au paradigme référentiel. J'ai tenté de démontrer que seul le paradigme inférentiel permet de rendre compte de la nature particulière de ce troisième défini par le caractère ambigu de la présence – absence.

Alain Rey suggère, dans son dictionnaire étymologique (1992 : Article : « Référer », t. II, p. 1741-2), que le mot référence provient de *ferrein*, qui signifie « transporter », alors que la particule initiale « ré » signifierait « retour en arrière ». Et effectivement, la référence est une sorte d'indice ou d'index pointant vers l'arrière, vers l'antérieur, vers l'origine ou vers la légitimation... Le plus étonnant dans tout ceci c'est que, étymologiquement, le mot « référence » serait exactement l'inverse du mot métaphore qui lui signifie « transporter vers l'avant, vers l'au-delà ». Alors que l'un pointe vers l'acquis, la certitude, l'autre marque une avancée vers l'imprévu...

Cette contradiction entre la référence et la métaphore n'est pas étonnante : à l'intérieur du paradigme inférentiel qui a été au mieux illustré en sémiotique par l'œuvre de Charles S. Peirce, c'est la métaphore qui désignerait l'état le plus parfait du signe et alors le troisième terme c'est le « *would be* », le serait, l'interprétant, tandis qu'à l'inverse, dans les théories reliées au paradigme référentiel, c'est la dénotation qui constitue la normalité : une dénotation faisant remonter à un référent, à une chose du monde réel, mais placée entre guillemets.

Ce caractère triadique marque la spécificité de l'apport de Peirce à cette problématique du signe. Sans entrer ici dans le détail de l'analyse, je me contenterai de suggérer que la reconnaissance de cette troisième composante du signe, définie par son caractère virtuel, permet, en regard du signe linguistique tel qu'il a été défini par Ferdinand de Saussure, de « libérer » les deux premiers constituants du signe de leur « enfermement à l'intérieur de la sphère psychique » (le SÉ comme « trace mémorielle » et le SA comme « empreinte psychique ») pour les retourner dans une existence « en plein jour », soit, comme premier constituant, le représentamen ou le fondement du signe, en somme l'artefact, le support du caractère représentatif du signe puis, comme second terme, l'objet qui est, à la fois objet du monde antérieur au signe et exerçant sur ce dernier une « causalité sémiotique » (cette expression est empruntée à Savan 1991) –

il s'agit alors de l'« objet immédiat » – puis aussi un objet tel que réalisé ou créé par le signe (on parle alors d'un « objet dynamique »).

C'est ainsi que la définition peircéenne du signe fondée sur une problématique inférentielle plutôt que référentielle, permet de ménager une place à ce que l'on nomme le « référent » en le reconnaissant, d'abord, comme objet du monde réel donné préalablement au signe (objet immédiat), comme lieu symbolique de réalisation du signe (au niveau de l'interprétant, principalement l'interprétant second) et enfin, comme produit du mouvement de sémiologie (objet dynamique) que le signe ne peut pas désigner exhaustivement, mais qu'il peut, tout au plus, suggérer... Ce sont d'ailleurs précisément là, les trois états successifs que connaît l'habit invisible dans le conte auquel on s'est référé.

Le linguiste et le sémiologue qui, simplement pour respecter une position méthodologique, voudraient substantifier ce troisième terme, risqueraient de se retrouver dans la même position que l'empereur du conte qui, ayant abandonné à une « convention implicite » la gérance du symbolique, découvre la nature fictive de cet habit invisible mais doit, pour ne pas perdre sa face (signifiante), faire comme s'il était réel et sensible.

Et à l'inverse, le linguiste et le sémiologue qui voudraient ignorer totalement ce troisième terme se retrouverait dans cette autre position de l'empereur qui, après le cri de l'enfant, feint d'ignorer ce qui se passe autour de lui et se hâte avec une lenteur qui sied à sa dignité, s'avance vers le palais... pour aller s'habiller, c'est-à-dire pour aller mettre fin à l'incertitude, à l'ambiguïté, bref pour aller réaliser le signe ou au moins un substitut... Mais il sera trop tard !

Et effectivement, on sait bien que le signe n'est jamais totalement réalisé, que le référent, de la même façon que tout costume – et encore plus celui d'un empereur – se situera toujours à quelque part entre le réel et le fictif, entre l'individualité et la classe, entre le sensible et l'intelligible ; que ce costume comme le référent se situera toujours partiellement dans l'antériorité partiellement dans la postériorité du signe, que ce costume est à la fois interne et externe au signe qu'il constitue, qu'il est déterminé par le signe mais qu'il le détermine aussi.

Tels sont les caractères du symbolique que cette question sur le référent m'a permis de faire surgir et de vous suggérer. Il est certainement significatif que la question du référent m'ait déplacé sur le terrain du symbolique. Peut-être en somme le référent ne représente-t-il rien

d'autre que la tentation, toujours présente, de réduire le symbolique, de l'arrêter dans sa dynamique, de le singulariser dans sa pluralité. Mais il faudra reconnaître que cette tentation même est de l'ordre du symbolique.

## Bibliographie

- BENVENISTE, Émile (1946), « Structure des relations de personne dans le verbe » dans *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, 1971, Gallimard, p. 225-236.
- DUFOUR, Dany-Robert (1990), *Les mystères de la trinité*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines » p. 464
- ECO, Umberto (1976), *A Theory of Semiotics*, Bloomington, Indiana University Press, 1979, p. 354.
- FISETTE, Jean (1996), *Pour une pragmatique de la signification*. Suivi d'un choix de textes de Charles S. Peirce en langue française, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents » p. 310.
- HJELMSLEV, Louis (1943), *Prolégomènes à une théorie du langage*, 1971, Paris, Minuit, coll. « Arguments ».
- MAUSS, Marcel (1923), « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », 1950, dans *Sociologie et anthropologie*, p. 143-279, Paris, Quadrige / P.U.F., coll. « Bibliothèque de sociologie contemporaine », n°58.
- REY, Alain (sous la direction de) (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, t. I : 1156 p. ; t.II : 2383 p.
- SAVAN, David (1991), « Lettre de David Savan à Jean Fiset », dans Fiset (1996 : p. 295-301).